

ISLAND INVESTMENT
DEVELOPMENT INC. (IIDDI)

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	1
Message du président	2
Message du directeur général	3
Vue d'ensemble de l'entité gouvernementale	4
Principaux indicateurs	11
Résumé du plan stratégique et des orientations futures	17
Points saillants et réalisations	19
Conseil d'administration	22
Organigramme	23
États financiers	24
Pour nous joindre	63

Message du ministre



L'HONORABLE ANTOINETTE PERRY

Lieutenant-gouverneure de l'Île-du-Prince-Édouard

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Conformément au cadre de reddition annuelle de comptes de la *Financial Administration Act* (loi sur l'administration financière) régissant les sociétés d'État, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'Island Investment Development Inc. pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Je vous prie d'accepter, votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture,

A handwritten signature in black ink that reads "Matthew MacKay". The signature is written in a cursive, flowing style.

Matthew MacKay

23 septembre 2020

Message du président

L'HONORABLE MATTHEW MACKAY

Ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture
Île-du-Prince-Édouard

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Ce rapport annuel est déposé conformément à l'*Island Investment Development Act*.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président du conseil d'administration,



Johnny Flynn
Island Investment Development Inc.
23 septembre 2020

Message du directeur général

L'HONORABLE MATTHEW MACKAY

Ministre de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture
Île-du-Prince-Édouard

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Ce rapport annuel est déposé conformément à l'*Island Investment Development Act*.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jamie Aiken', with a stylized flourish at the end.

Jamie Aiken, CPA, CA
Island Investment Development Inc.
23 septembre 2020

Vue d'ensemble de l'entité gouvernementale

Island Investment Development Inc. (IID) est une société d'État administrée par un conseil d'administration relevant du ministère de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture. Le mandat de l'IID est autorisé en vertu de l'*Island Investment Development Act* (1990, c.13 R.S.P.E.I. 1988, 1-10.1). Les responsabilités de l'IID sont les suivantes :

- Mobiliser des capitaux dans les marchés étrangers et nationaux;
- Fournir du financement à des projets grandement profitables pour l'économie de la province;
- Promouvoir la province comme étant propice aux placements à l'étranger;
- Attirer de l'expertise en entrepreneuriat et de la main-d'œuvre qualifiée dans la province.

Mission

La mission de l'IID consiste à offrir des programmes et des services adaptés qui facilitent la croissance économique et sociale de l'Î.-P.-É. en attirant et en retenant les nouveaux arrivants dans la province et en recevant les demandes d'immigration les mieux adaptées pour contribuer positivement à l'économie et à la culture uniques de la province. L'IID continue à se concentrer sur cette mission tout en travaillant avec d'autres ministères pour promouvoir et mettre en œuvre des stratégies de rétention de la population.

Vision

La vision de l'IID est d'établir et de maintenir l'Île-du-Prince-Édouard comme étant une destination de choix pour les nouveaux arrivants et les résidents actuels.

Mandat

L'IID est donc responsable de l'immigration, de l'établissement et de la rétention tout en travaillant en collaboration avec d'autres ministères à la croissance économique et démographique générale de l'Î.-P.-É. Les programmes et services de l'IID s'adressent également aux Insulaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, ainsi qu'aux Canadiens à la recherche de nouvelles perspectives à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'IID est déterminé à concrétiser sa vision qui consiste à établir et à maintenir l'Île-du-Prince-Édouard comme étant une destination de choix pour les nouveaux arrivants et les résidents actuels. Notre engagement à l'égard de cette vision est la raison d'être de l'IID :

- Administrer le Programme des candidats de l'Île-du-Prince-Édouard (PC) et le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) et sélectionner les immigrants qui répondent à un besoin du marché du travail et qui apporteront une contribution à l'économie de l'Î.-P.-É.;

Island Investment Development Inc.

- Élaborer, mettre en œuvre et offrir des programmes d'immigration qui encouragent l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants;
- Promouvoir les relations et les services de soutien pour mettre en relation les employeurs avec des candidats de nationalité étrangère;
- Promouvoir toutes les voies d'immigration vers l'Île-du-Prince-Édouard et faire valoir l'Î.-P.-É. comme étant une destination d'immigration attrayante, tant pour les possibilités de travail que pour le développement de la vie communautaire;
- Assurer la coordination et le financement des parties prenantes qui offrent divers services aux nouveaux arrivants;
- Stimuler le développement économique par le truchement de prêts, afin de soutenir la croissance et les besoins du secteur privé de l'Î.-P.-É.;
- Soutenir les entrepreneurs immigrés dans la mise sur pied de leur entreprise.

Bureau de l'immigration de l'Île-du-Prince-Édouard

En tant que Bureau de l'immigration de l'Île-du-Prince-Édouard, l'IIDI est chargée de l'immigration provinciale, comme le prévoit l'Accord de collaboration Canada — Île-du-Prince-Édouard sur l'immigration. Cette responsabilité comprend l'exécution du Programme des candidats de l'Île-du-Prince-Édouard (PC) ainsi que la promotion, le recrutement, la sélection, l'établissement et l'intégration des immigrants dans la province. L'IIDI a également la responsabilité d'administrer le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Vers la fin des années 1990, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), auparavant Citoyenneté et Immigration Canada, a mis sur pied des programmes de candidats provinciaux pour permettre aux provinces et territoires de désigner les ressortissants étrangers qui satisfont aux exigences liées à l'immigration économique et qui souhaitent s'établir sur leur territoire. L'Île-du-Prince-Édouard a signé l'accord en juin 2008. L'un des objectifs principaux des nouveaux accords était d'appuyer la réorientation des nouveaux arrivants vers les provinces plus petites, notamment l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Programme des candidats de l'Île-du-Prince-Édouard propose des candidats pour la résidence permanente au gouvernement fédéral. Ils sont choisis en fonction de leur capacité à réussir leur établissement économique à l'Î.-P.-É. et leur intention d'y vivre et d'y travailler. Si le gouvernement fédéral donne son approbation, ils obtiennent la résidence permanente. En outre, la province a signé un accord sur trois ans avec IRCC visant la mise en œuvre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA). Le PPICA est conçu pour aider le Canada atlantique à accueillir chaque

année 2 500 nouveaux arrivants et leur famille. En 2018-2019, une prolongation de deux ans du programme pilote a été annoncée jusqu'en décembre 2021. Des négociations sont en cours entre les provinces et le gouvernement fédéral pour faire du PPICA un programme permanent.

Le processus d'obtention de la résidence permanente par la voie de l'immigration peut s'avérer long, avec des délais de traitement moyens allant de six mois à deux ans. Le Bureau de l'immigration accepte et examine les demandes dans le cadre du Programme des candidats de la province et, si celles-ci sont approuvées, les candidats sont alors proposés au gouvernement fédéral en vue d'obtenir la résidence permanente. Après l'approbation d'IRCC, les candidats (et les membres de leur famille) arrivent à l'Î.-P.-É. et sont inscrits comme ayant été admis à la résidence permanente à l'Î.-P.-É.

Programmes et initiatives

Déclaration d'intérêt

En 2018, l'IIDI a lancé un système de déclaration d'intérêt pour recevoir des candidatures. Tous les ressortissants étrangers qui souhaitent faire une demande de résidence permanente dans le cadre de la catégorie Impact sur les entreprises, d'Entrée express ou de la catégorie Impact sur la main-d'œuvre doivent d'abord créer un compte et un profil au moyen de notre système de déclaration d'intérêt en ligne.

Sur une base mensuelle, les candidats qui répondent aux critères de notre programme et qui atteignent le seuil minimal de points établi recevront une invitation à présenter une demande dans le cadre du Programme des candidats de l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de l'exercice financier 2019-2020, l'IIDI a invité 138 demandeurs dans le cadre du programme Impact sur les entreprises et 1 340 demandeurs au programme Impact sur la main-d'œuvre (pour un total de 1 478).

Des renseignements sur les tirages de déclarations d'intérêt sont disponibles sur notre site Web : www.princeedwardisland.ca/fr/topic/expression-interest (en anglais seulement).

Catégories d'immigration

Impact sur les entreprises – Les ressortissants étrangers qui envisagent de créer une entreprise à l'Î.-P.-É. empruntent cette voie pour obtenir la résidence permanente. La catégorie Impact sur les entreprises vise à attirer les candidats qui disposent de ressources financières suffisantes, et d'un passé de propriétaire d'entreprise ou d'une expérience de gestion de haut niveau. Cette catégorie vise à stimuler le développement économique et à aider à diversifier les possibilités du marché en attirant de nouveaux propriétaires d'entreprises à l'Î.-P.-É.

Ce volet permet aux candidats de venir à l'Î.-P.-É. avec un permis de travail et d'acheter ou de démarrer leur entreprise avant d'être désignés par la province. La nomination pour la résidence permanente dépend alors du rendement du candidat.

Impact sur la main-d'œuvre – La catégorie des programmes de l'Î.-P.-É. axée sur les employeurs est la catégorie Impact sur la main-d'œuvre. La catégorie Impact sur la main-d'œuvre est conçue pour aider à combler les pénuries permanentes de main-d'œuvre et les lacunes en matière de compétences dans les entreprises de l'Î.-P.-É. qui ont épuisé tous les autres moyens de trouver un résident de l'Î.-P.-É., ou un autre Canadien, désireux et capable d'effectuer le travail. Cette catégorie fournit des voies de soutien vers la résidence permanente pour les ressortissants étrangers qui ont une offre d'emploi à long terme valide d'une entreprise située à l'Î.-P.-É. La catégorie Impact sur la main-d'œuvre permet aux entreprises de l'Île de trouver des employés adéquats en cas de pénurie de main-d'œuvre due aux compétences requises ou à la saisonnalité de l'emploi. Les trois volets parmi lesquels un demandeur peut choisir sont les suivants :

- I. **Travailleurs qualifiés** : Ce programme est conçu pour attirer et retenir les travailleurs hautement qualifiés qui possèdent la formation, l'expérience professionnelle et les compétences linguistiques appropriées pour combler les pénuries de main-d'œuvre déterminées par les employeurs. Ce volet est généralement employé par les secteurs de la technologie de l'information, de la restauration et du tourisme, de l'aérospatiale, de l'agriculture et des soins de santé pour aider à remédier aux pénuries de main-d'œuvre.
- II. **Travailleurs essentiels** : Ce programme est également conçu pour attirer et retenir les travailleurs afin de combler les pénuries à long terme sur le marché du travail dans des professions qui exigent généralement un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi ou les deux. Le transport et la logistique, la transformation des fruits de mer et les soins de santé sont des secteurs qui recourent généralement à ce volet pour remédier à leur pénurie de main-d'œuvre.
- III. **Diplômés étrangers** : Ce programme est conçu pour permettre aux étudiants qui ont fréquenté une université ou un collège public de l'Î.-P.-É. d'obtenir le statut de résident permanent, à condition qu'ils trouvent un emploi à plein temps chez un employeur de l'Î.-P.-É.

L'Île-du-Prince-Édouard continue d'être une destination de choix pour les étudiants étrangers. Les établissements d'enseignement supérieur de l'Î.-P.-É. sont fréquentés chaque année par des milliers d'étudiants étrangers en raison de sa culture et de sa communauté. Il est impératif que nous nous assurions que ces jeunes gens talentueux et brillants aient la possibilité de rester à l'Î.-P.-É., d'y bâtir leur vie et de contribuer à la croissance de l'économie de l'Î.-P.-É. après l'obtention de leur diplôme.

Entrée express – IRCC dispose d'un système électronique de gestion des demandes, appelé Entrée express, qui a été mis en place en 2015. Le Programme des travailleurs qualifiés, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés et la catégorie de l'expérience canadienne sont administrés au moyen de ce système. Les candidats sont classés en fonction d'un certain nombre de facteurs liés au capital humain et ceux ayant obtenu les meilleures notes sont ensuite invités à demander la résidence permanente. Les principaux objectifs du système Entrée express consistent à éliminer les arriérés qu'avait IRCC dans ces programmes, à supprimer l'obligation de traiter les dossiers selon le principe du premier entré, premier sorti, et à améliorer les délais de traitement en général. Grâce à ce système, seuls les candidats les mieux classés sont sélectionnés pour poser leur candidature. IRCC s'est engagé à ce que 80 % des demandes soient traitées dans un délai de six mois.

Chaque province reçoit une allocation améliorée à utiliser au moyen d'Entrée express afin de désigner les personnes qui ont l'intention de vivre et de travailler dans cette province. Dans ce contexte, les candidats doivent répondre aux critères d'au moins un des programmes fédéraux mentionnés ci-dessus qui sont administrés par le système, et exprimer leur intérêt à vivre et à travailler à l'Î.-P.-É. L'IDI sélectionne ensuite les personnes qui répondent aux besoins particuliers du marché du travail de la province et les invite à présenter une demande officielle.

Programme pilote d'immigration au Canada atlantique – En juillet 2016, un partenariat entre le gouvernement fédéral et les quatre provinces canadiennes de l'Atlantique a été annoncé afin de lancer la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Ce partenariat visait à accroître les possibilités d'emploi et à stimuler le développement économique dans le Canada atlantique. Ce plan comprend un programme pilote d'immigration de trois ans qui vise à augmenter le nombre de nouveaux immigrants s'établissant dans la région atlantique de 2 000 familles supplémentaires par année. En raison du succès du programme, IRCC a prolongé le programme jusqu'en décembre 2021 et a augmenté l'allocation annuelle à la région atlantique de cinq cents.

Island Investment Development Inc.

Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) est un programme pilote d'immigration fédéral conçu pour aider les entreprises de l'Î.-P.-É. à pallier les pénuries permanentes de main-d'œuvre et les lacunes dans les compétences en endossant des étrangers en vue d'une résidence permanente. Le PPICA comprend trois différents volets qui visent à répondre à différents besoins :

- i. **Programme des travailleurs hautement qualifiés du Canada atlantique** : Permet aux employeurs d'attirer des personnes hautement qualifiées
- ii. **Programme des travailleurs qualifiés intermédiaires du Canada atlantique** : Permet aux employeurs d'attirer des personnes semi-qualifiées
- iii. **Programme des diplômés étrangers du Canada atlantique** : Permet aux employeurs d'attirer de jeunes diplômés des établissements d'enseignement supérieur du Canada atlantique

PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE

Guide étape par étape

DÉSIGNATION DE L'EMPLOYEUR

- 1 Un employeur du Canada atlantique qui souhaite voir revenir au Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) pour pourvoir un poste à temps plein communique avec le bureau d'immigration provincial pour manifester son intérêt.
- 2 L'employeur communique avec un fournisseur de services d'établissement participant et s'engage à préparer son milieu de travail en vue d'accueillir de nouveaux arrivants.
- 3 L'employeur présente une demande à la province en vue de devenir un employeur désigné.
- 4 La province de l'Atlantique désigne l'employeur.
- 5 L'employeur trouve une ressource qui répond aux critères du programme d'après son évaluation initiale et lui offre un emploi.

PROGRAMMES*

- ✓ Programme des travailleurs qualifiés intermédiaires du Canada atlantique (PTQICA)
- ✓ Programme des travailleurs hautement qualifiés du Canada atlantique (PTHQCA)
- ✓ Programme des diplômés étrangers du Canada atlantique (PDECA)

* Une étude d'impact sur le marché du travail n'est pas nécessaire pour les programmes pilotes.

APPUI

- 6 L'employeur met en relation sa ressource et un fournisseur de services d'établissement participant.
- 7 Le candidat communique avec le fournisseur de services d'établissement de son choix pour obtenir une évaluation des besoins qui donnera lieu à un plan d'établissement pour lui et sa famille.
- 8 À la suite de l'évaluation des besoins, le fournisseur de services d'établissement remet au candidat un plan d'établissement.
- 9 Le candidat envoie une copie du plan d'établissement à l'employeur.
- 10 L'employeur remplit la demande d'appui provincial, indiquant le programme approprié en fonction de l'expérience de travail du candidat et préparant l'offre d'emploi et le plan d'établissement, et l'envoie à la province.
- 11 Dans les cas où le poste doit être pourvu de façon urgente, les candidats peuvent être admissibles à un permis de travail temporaire. Certaines conditions s'appliquent, notamment obtenir une offre d'emploi valide et une lettre de recommandation de la province et s'engager à présenter une demande de résidence permanente. Veuillez consulter le site Web pour obtenir plus de renseignements.
- 11 La province révoque et approuve la demande d'appui. La province envoie au candidat une lettre d'appui.

DEMANDE D'IMMIGRATION

- 12 Le candidat remplit sa demande de résidence permanente et l'envoie à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), avec sa lettre d'appui et tout autre document requis.
- 13 IRCC traite la demande – Les demandes seront traitées en six mois ou moins dans la majorité des cas.
- 14 Le candidat approuvé et sa famille se rendent au Canada atlantique.
- 15 L'employeur appuie l'établissement et l'intégration du candidat et de sa famille dans leur milieu de travail et leur communauté en partenariat avec le fournisseur de services d'établissement.

Pour de plus amples détails, consultez
www.canada.ca/immigration-atlantique

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada / Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Canada

Gestion de fonds, prêts et initiatives stratégiques

L'IIDI est aussi chargée de la prestation du Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, conçu pour appuyer la croissance et les besoins du secteur privé et stimuler le développement économique. Grâce à ce fonds, l'IIDI investit des fonds fédéraux pour les immigrants au moyen d'un financement stratégique à faible taux d'intérêt dans les entreprises de l'Î.-P.-É. là où il y a un avantage économique important pour la province.

Les conditions générales associées aux prêts du Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivantes :

- Les prêts sont disponibles pour une durée de cinq ans;
- Les prêts portent intérêt à un taux annuel de **4 %**;
- Le Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard cherche à obtenir des garanties similaires à celles qui seraient normalement demandées par une institution financière à charte traditionnelle;
- À la fin de l'exercice financier 2019-2020, le portefeuille de prêts s'élevait à **180 284 584 \$**.

Les activités de prêt du Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard sont conformes aux priorités provinciales et aux secteurs stratégiques d'Innovation Î.-P.-É. À l'occasion, le Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard peut également financer certains projets qui peuvent ne pas relever des secteurs stratégiques de l'Î.-P.-É. et qui ont des avantages économiques importants pour l'économie provinciale.

Dans de nombreux cas, le Fonds Century 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard travaille en partenariat avec les institutions de prêt traditionnelles, les organismes du gouvernement fédéral et d'autres organismes locaux de développement économique pour compléter le financement global d'une variété de projets.

Slemon Park est une société privée détenue à 100 % par l'IIDI. L'IIDI travaille en collaboration avec la Slemon Park Corporation sur des initiatives clés visant à soutenir la croissance économique. Slemon Park Corporation est un parc commercial concurrentiel à l'échelle internationale dans les domaines de l'aérospatiale, de la fabrication et de la formation en sécurité publique. Slemon Park abrite également une communauté résidentielle florissante de plus de 230 familles et 700 personnes. Slemon Park dispose notamment d'un aéroport privé, d'un hôtel, d'un centre de conférence, de services de restauration, d'un centre de santé et d'un point de vente au détail. Slemon Park est une occasion unique de travailler, de vivre et d'apprendre pour les entreprises, les familles et les particuliers.

Principaux indicateurs

La province de l'Île-du-Prince-Édouard reçoit chaque année une allocation d'IRCC, qui est le nombre maximal de certificats de désignation de résident permanent que l'IIDI peut utiliser dans une année. Un certificat de nomination représente une unité familiale et est délivré sur la base d'une année civile. L'allocation de la province pour 2019 était de 1 050. L'allocation accordée à la province est ensuite répartie entre les volets du PNP de l'Î.-P.-É., l'« allocation de base » de 700, et le volet Entrée express, l'« allocation renforcée » de 350. Au cours de l'exercice 2019-2020, une allocation supplémentaire de 177 a eu lieu dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique. Au cours de l'année, nous avons pu utiliser 97 % du total des nominations allouées par IRCC à la province.

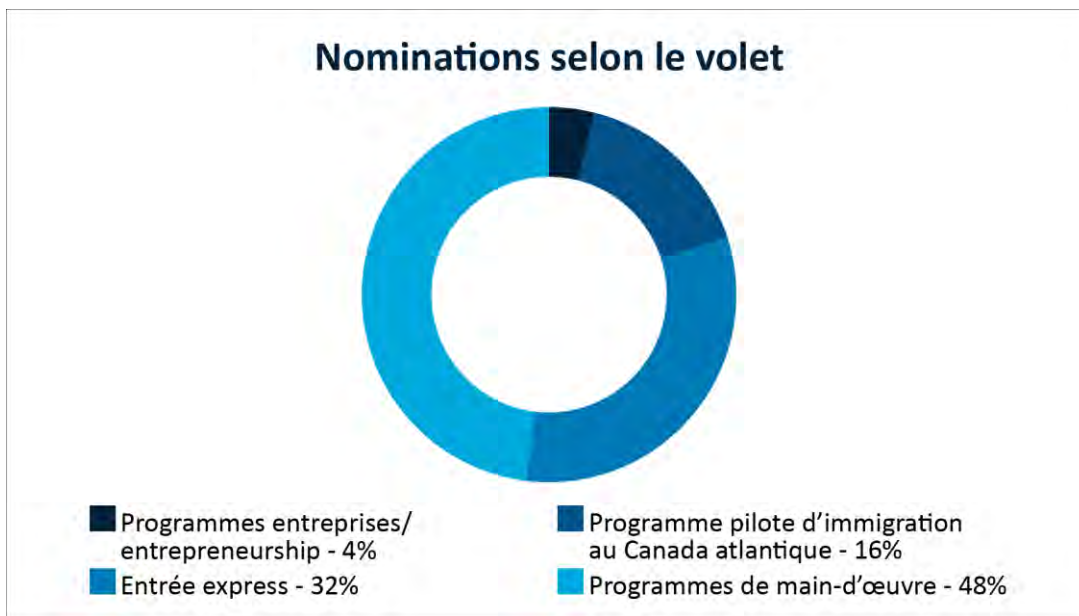
Il existe un certain nombre de facteurs de sélection qui sont utilisés par l'IIDI pour s'assurer que tous les candidats répondent aux critères des programmes et permettre aux candidats retenus d'avoir les meilleures chances de s'établir économiquement à l'Île-du-Prince-Édouard. L'âge, la formation, les compétences linguistiques, l'expérience professionnelle et les liens avec le monde du travail sont autant de facteurs clés qui influencent la réussite d'un nouvel arrivant après son arrivée. Les tableaux suivants donnent un aperçu des nominations de l'IIDI pour 2019-2020.

Island Investment Development Inc.

En 2019-2020, 96 % des nominations concernaient des programmes menés par les employeurs pour soutenir la main-d'œuvre de l'Île-du-Prince-Édouard. La diminution des nominations d'entrepreneurs est liée au passage du modèle d'entiercement (directement à la résidence permanente) au modèle de permis de travail (de la résidence temporaire à la résidence permanente). En tout, 118 lettres de soutien au permis de travail ont été délivrées à des candidats entrepreneurs en 2019-2020. Après l'achèvement des accords de rendement, les demandeurs de permis de travail seront invités par la province à solliciter auprès du gouvernement fédéral une résidence permanente.

Tableau 1 : Nominations de 2019-2020 selon le volet

Volet	Nombre	%
Programmes de main-d'œuvre	572	48 %
Programmes entreprises/entrepreneurship	44	4 %
Entrée express	383	32 %
Programme pilote d'immigration au Canada atlantique	<u>188</u>	<u>16 %</u>
Total	1 187	100 %

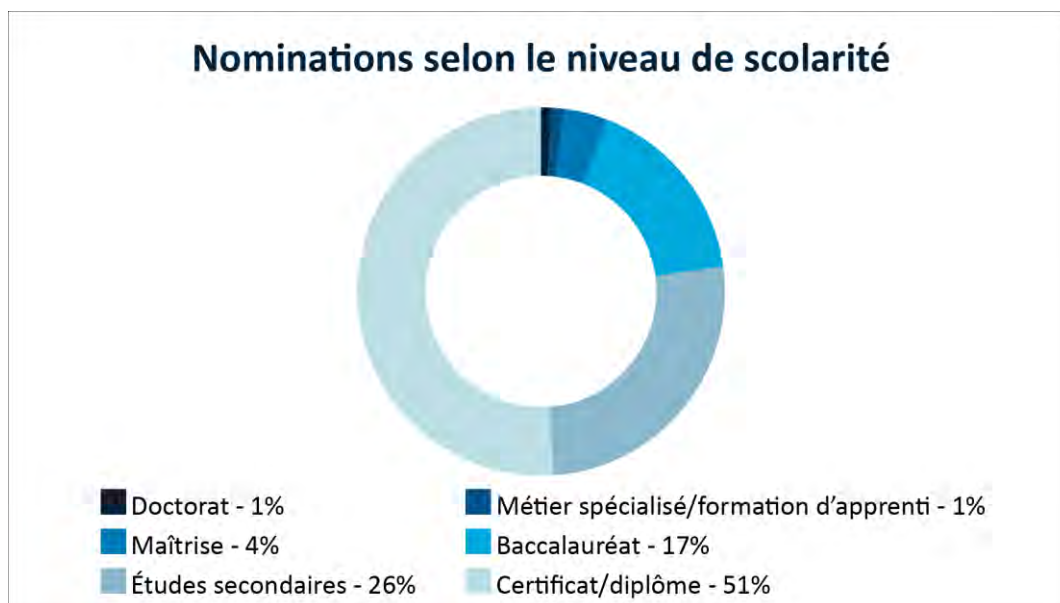


Island Investment Development Inc.

Le niveau de scolarité est l'un des facteurs que l'IIDI évalue pour déterminer la probabilité qu'un candidat s'établisse économiquement dans la province. Le tableau ci-dessous résume le plus haut niveau de scolarité atteint par les candidats de notre programme en 2019-2020.

Tableau 2 : Nominations de 2019-2020 selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Nombre	%
Doctorat	7	1 %
Maîtrise	52	4 %
Baccalauréat	197	17 %
Certificat/diplôme	611	51 %
Métier spécialisé/formation d'apprenti	11	1 %
Études secondaires	309	26 %
Total	1 187	100 %

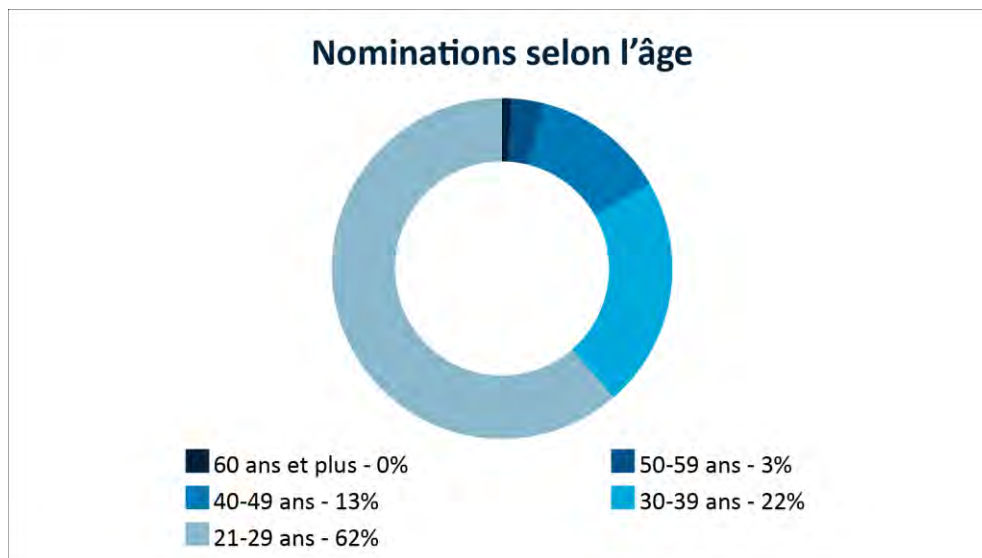


Remarque : Les études secondaires constituent la scolarité minimale requise dans le cadre du PPICA. Tous les candidats de ce volet sont inclus dans cette catégorie.

Le vieillissement de la population comporte une incidence sur l'économie et l'ensemble du marché du travail. Le tableau ci-dessous résume nos nominations selon l'âge pour tous nos volets d'immigration. En 2019-2020, 84 % de nos nominations avaient moins de 40 ans (79 % en 2018-2019). Ces pourcentages élevés de nouveaux arrivants de moins de 40 ans qui s'installent à l'Île-du-Prince-Édouard ont contribué à la baisse de l'âge médian de la province au cours des trois dernières années.

Tableau 3 : Nominations de 2019-2020 selon l'âge

Âge à la nomination	Nombre	%
21-29 ans	734	62 %
30-39 ans	256	22 %
40-49 ans	159	13 %
50-59 ans	34	3 %
60 ans et plus	4	0 %
Total	1 187	100 %



Island Investment Development Inc.

La création de communautés familiares et d'un environnement culturel solide pour les nouveaux arrivants est importante pour la réussite de l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants à l'Î.-P.-É. Au cours des dernières années, les pays d'origine des nouveaux arrivants à l'Î.-P.-É. se sont diversifiés. Un total de 83 pays d'origine différents sont représentés par nos candidats dans le cadre des programmes.

Tableau 4 : Nominations de 2019-2020 selon le pays

Pays	Nombre	%
Inde	648	54 %
Philippines	175	15 %
Chine	95	8 %
Nigéria	21	2 %
Jamaïque	21	2 %
Tous les autres pays	227	19 %
Total	1 187	100 %



Island Investment Development Inc.

Nos programmes d'immigration aident la province à accroître sa population, à réduire son âge médian et à offrir des avantages économiques à l'ensemble de la province. Les programmes d'immigration ont joué un rôle clé dans le développement régional et rural, car de nouvelles familles s'installent dans les communautés de l'Île-du-Prince-Édouard. Le tableau ci-dessous résume le pourcentage accru de nouveaux arrivants qui se sont installés dans les communautés rurales au cours des dernières années.

Tableau 5 : Pourcentage des établissements en région rurale

	2016	2017	2018	2019
Zone rurale	9 %	11 %	19 %	22 %
Zone urbaine (Charlottetown)	91 %	89 %	81 %	78 %

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'immigrants admis (résidence permanente pour tous les membres de la famille) à l'Île-du-Prince-Édouard dans le cadre de tous les programmes d'immigration.

Tableau 6 : Arrivées à l'Île-du-Prince-Édouard

	2016	2017	2018	2019
Catégorie du regroupement familial	80	85	110	135
Immigration économique – fédéral	40	125	310	505
Immigration économique – provincial	1 930	2 050	1 630	1 725
Réfugiés (personnes protégées)	<u>265</u>	<u>90</u>	<u>85</u>	<u>80</u>
Total	2 315	2 350	2 135	2 445

Résumé du plan stratégique et des orientations futures

L'IIDI continuera à fournir des programmes et des services adaptés qui facilitent et stimulent la croissance économique et sociale à l'Île-du-Prince-Édouard. L'immigration demeure un élément important nous permettant d'aborder les questions démographiques générales qui se posent pour notre province et notre région, comme le vieillissement de la population, la diminution de la main-d'œuvre et la réduction de la taille des familles. L'immigration a des effets positifs sur de nombreux secteurs de notre économie.

- Plus de 400 employeurs de notre province se sont tournés vers l'immigration pour pallier la pénurie de main-d'œuvre.
- L'impact économique de l'immigration dans notre province, y compris la présence d'étudiants étrangers à l'Î.-P.-É., est de 232 millions de dollars (selon les données du recensement de 2016).
- La récente croissance démographique de 2,2 % contribue aux perspectives économiques générales de la province et permet de fournir des services publics : soins de santé, programmes sociaux et infrastructure.
- La croissance démographique de l'Î.-P.-É. repose essentiellement sur l'immigration avec l'arrivée annuelle d'environ 2 400 personnes.
- L'Î.-P.-É. est l'une des trois provinces qui ont observé cette année une diminution de l'âge médian (maintenant de 43,2 ans). L'augmentation de la cohorte des 20-29 ans explique essentiellement cette situation.
- Plus de 50 % des nominations par l'immigration favorisent les jeunes familles, y compris les étudiants étrangers de cette tranche d'âge qui ont choisi de commencer leur carrière à l'Î.-P.-É.
- L'Île-du-Prince-Édouard a connu le taux de croissance de la population active le plus élevé, soit 3,8 %.
- Les livraisons manufacturières de l'Î.-P.-É. ont augmenté de 18 % depuis le début de l'année; l'un des trois principaux secteurs faisant appel à l'immigration pour compléter la main-d'œuvre nationale.
- Le rythme des mises en chantier d'habitations en milieu urbain était en hausse de 38 % en 2019.
- Les ventes au détail ont connu une hausse de 3,6 % en 2019.

Island Investment Development Inc.

Nous continuons à considérer l'immigration comme un facteur important de notre croissance économique et sociale dans les années à venir, car l'attribution par la province de certificats de désignation de résident permanent d'IRCC continue d'augmenter.

Tableau 7 : Allocations provinciales de résidence permanente

Volet	2019	2020
Programme des candidats de la province	700	800
Entrée express	350	350
Programme pilote d'immigration au Canada atlantique	177	222
Total	1 227	1 372

Le virus de la COVID-19 a eu un impact important sur l'immigration au Canada, entraînant de vastes fermetures au pays et ailleurs dans le monde. Ces fermetures concernent les frontières internationales, les centres de demande de visa, de nombreux services qui ont une incidence sur les flux migratoires (p. ex., biométrie, services d'évaluation linguistique, services d'orientation des réfugiés) ainsi que les services d'établissement. Les répercussions de la pandémie sur les activités d'IRCC sont importantes. Par conséquent, on s'attend à ce que les taux d'immigration pour le Canada ne soient pas atteints pour 2020, et certaines répercussions devraient perdurer jusqu'en 2021. Cela aura certainement une incidence sur les arrivées d'immigrants à l'Î.-P.-É. dont les autorisations de résidence permanente devraient être inférieures aux taux de 2019.

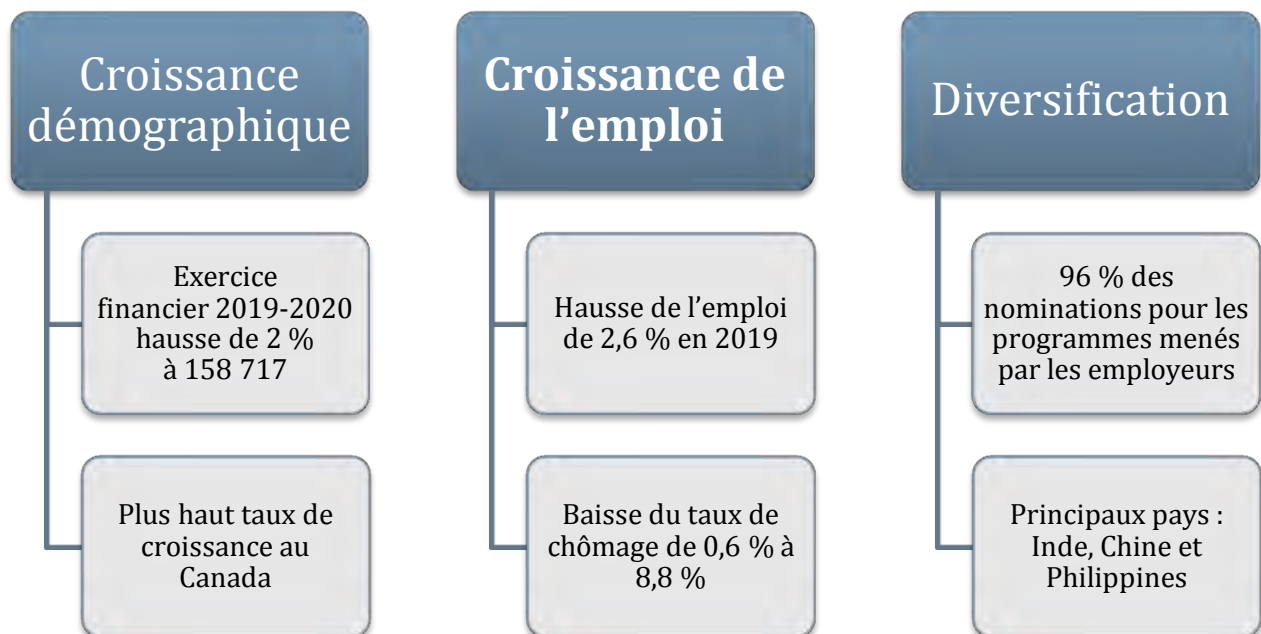
Bien que le nombre de nouveaux arrivants puisse être inférieur en raison des répercussions de la COVID-19 sur le traitement des demandes à l'échelle fédérale, la province continue de soutenir la main-d'œuvre de l'Î.-P.-É. en désignant des personnes qui vivent et travaillent à l'Î.-P.-É. comme résidents permanents, en particulier dans les secteurs des services essentiels (soins de santé, camionnage, fabrication et transformation). Nous prévoyons que nos taux de nomination annuels pour 2020 seront comparables à ceux des années précédentes.

Les priorités en matière de planification de l'immigration pour 2021-2023 devront tenir compte des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sans perdre de vue les objectifs démographiques et économiques à long terme.

Points saillants et réalisations

Au cours de l'exercice 2019-2020, la population de l'Î.-P.-É. devrait avoir augmenté de 2,0 % pour atteindre 158 717 habitants. Il s'agit de la plus forte variation en pourcentage pour l'ensemble des provinces du Canada.

Le nombre de personnes en emploi à l'Î.-P.-É. a augmenté de 2,6 % en 2019. Il s'agit de la deuxième plus forte croissance parmi toutes les provinces. En conséquence, le taux de chômage a diminué de 0,6 % pour atteindre 8,8 %, ce qui est la moyenne annuelle la plus faible depuis 1976.



Dans le cadre de son mandat, l'IIDI continue de fournir une aide à l'établissement aux entrepreneurs qui immigreront à l'Î.-P.-É. par le truchement de la catégorie Impact sur les entreprises. Une grande partie de ce soutien est fournie en interne par la division de l'intégration des entreprises. Le personnel de cette division rencontre les nouveaux arrivants dans le mois qui suit leur arrivée au Canada, il continue à les rencontrer et à répondre à leurs questions afin de s'assurer qu'ils respectent leurs accords d'entiercement ou de rendement.

L'IIDI est un partenaire financier de la Chambre de commerce du Grand Charlottetown pour le programme Liens Î.-P.-É. Ce programme met en relation les nouveaux arrivants entrepreneurs avec les entreprises locales et les leaders de la communauté pour les aider à créer des réseaux et à créer ou acheter une entreprise. Pour ce faire, ils organisent des rencontres individuelles, des ateliers d'affaires,

Island Investment Development Inc.

des visites de la communauté en autobus et des événements de réseautage. Le programme Liens Î.-P.-É. a une présence dans les trois comtés et des bureaux à Charlottetown, Summerside et Montague. Le programme Liens Î.-P.-É. assure également la gestion d'un programme de rémunération à l'avance, lequel fait appel à des dirigeants communautaires et commerciaux engagés pour aider les diplômés et les nouveaux arrivants locaux et internationaux prêts à mettre en place des réseaux professionnels et à pénétrer le marché du travail local. Grâce à des recommandations directes, les personnes participantes se renseignent sur le marché du travail local et élargissent rapidement leur réseau d'affaires, ce qui augmente leurs chances de trouver un emploi dans leur domaine et de demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'IIDI a financé un poste de responsable de l'établissement auprès de l'Association pour nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. (ANC Î.-P.-É.). Cette personne est chargée de se déplacer dans toute la province pour visiter les entreprises et rencontrer les employeurs et les employés qui font partie du PPICA. Cette personne fait des présentations aux employeurs pour les aider à comprendre leur rôle et leurs responsabilités dans le cadre du PPICA et fournit des renseignements détaillés sur les programmes et services de l'ANC Î.-P.-É. ainsi que des références pour un soutien supplémentaire à l'établissement, des activités d'intégration, des aides à l'apprentissage de la langue, des questions sur le transport, etc.

En outre, l'IIDI finance le festival multiculturel DiverCité Î.-P.-É., un événement annuel, tenu à Alberton, Montague et Charlottetown, qui célèbre le multiculturalisme à l'Î.-P.-É. DiverCité est le plus grand festival de rue en plein air de l'Île-du-Prince-Édouard, gratuit et adapté aux familles. Il offre un lieu de rencontre multiculturel accessible à tous les habitants de l'Île – nouveaux et établis – et contribue à créer une communauté plus accueillante pour les immigrants.

L'IIDI finance également des cours de langue qui répondent aux besoins particuliers des clients entrepreneurs et travailleurs. Le niveau de base en anglais ou en français des candidats au PNP a augmenté au fil des années, et il a été déterminé qu'il était nécessaire de mettre en place une formation plus pointue liée à la langue des affaires et du travail. Des cours de langue sur le lieu de travail ont été financés par l'intermédiaire de l'école de langues Study Abroad Canada pour répondre à ce besoin.

Actuellement, près de 1 500 étudiants étrangers sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Île-du-Prince-Édouard. La rétention des diplômés étrangers constitue une priorité pour la province de l'Î.-P.-É. L'IIDI dispose d'un personnel dévoué qui travaille en étroite collaboration avec le Collège Holland, l'UPEI et le Collège de l'Île pour aider les étudiants étrangers qui souhaitent rester à l'Î.-P.-É. pour y vivre et y travailler après l'obtention de leur diplôme.

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, l'IIDI a travaillé en collaboration avec d'autres ministères, des organismes d'établissement et des groupes ethnoculturels afin de communiquer à notre population de nouveaux arrivants de l'information sur les aides gouvernementales, les changements dans les processus

d'immigration et d'autres renseignements pertinents. Nous continuons à travailler avec ces groupes afin de mieux servir les nouveaux arrivants à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'Île-du-Prince-Édouard est fière de ses réalisations relatives à ses programmes d'immigration. Nous continuons à soutenir les efforts d'intégration, à mettre en valeur les succès obtenus et à travailler avec nos groupes et partenaires ethnoculturels pour soutenir les efforts d'intégration. On compte actuellement plus de vingt groupes ethnoculturels actifs ayant élu domicile à l'Île. Il est important de célébrer le succès de nos nouveaux arrivants, et nous continuerons à faire connaître ces réussites sur notre site Web et notre chaîne YouTube.

Conseil d'administration

Johnny Flynn | président
Membre à titre particulier

Brendon McCloskey
Membre à titre particulier

Leticia LaRosa
Membre à titre particulier

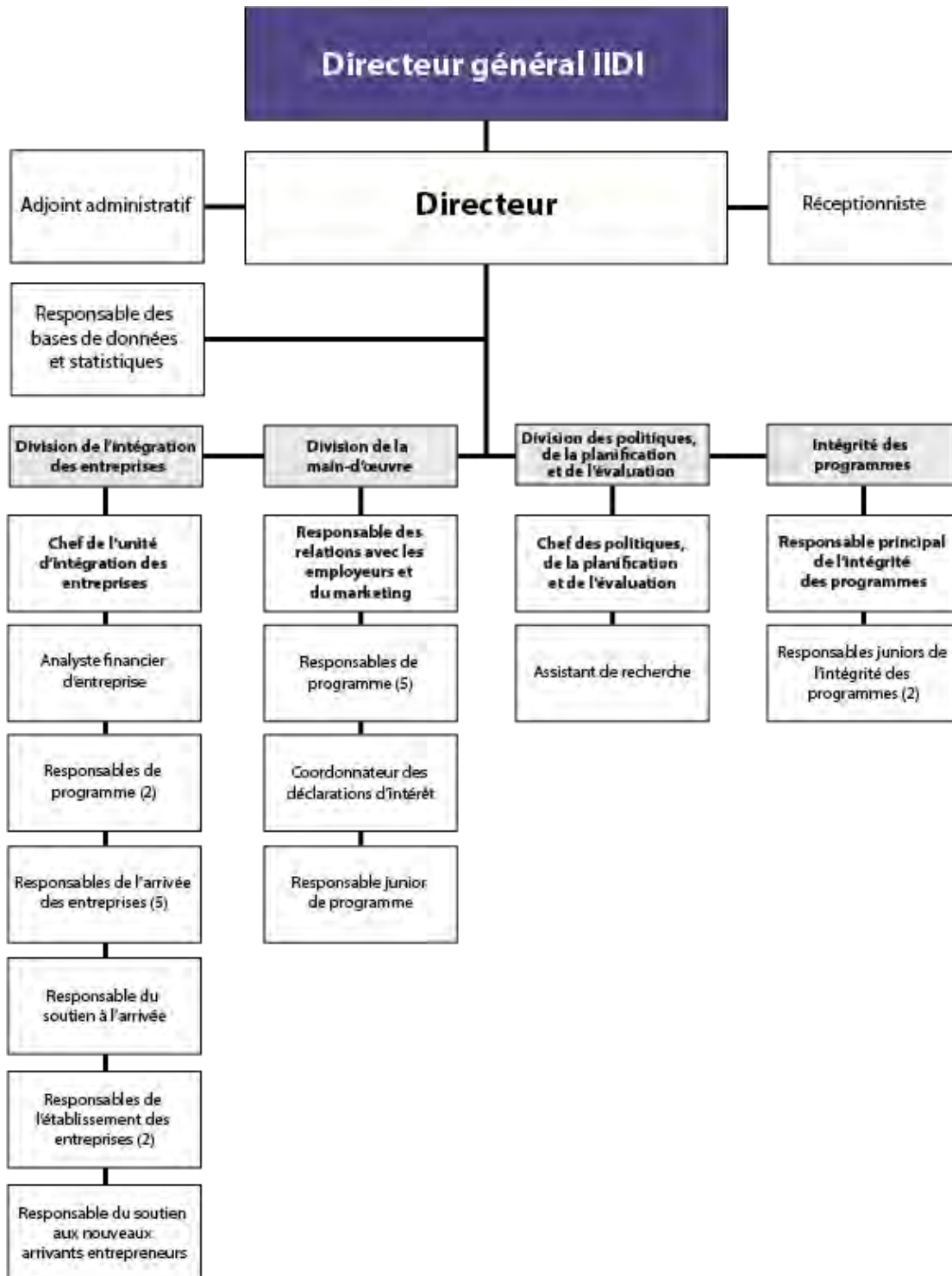
Pamela Montgomery
Membre à titre particulier

Erin McGrath-Gaudet
Sous-ministre | ministère de la Croissance économique,
du Tourisme et de la Culture

Jamie Aiken
Directeur général | IIDI

Dan Campbell
Sous-ministre | ministère des Finances

Organigramme



États financiers

Island Investment Development Inc.

Pour nous joindre

Island Investment Development Inc.

94, rue Euston

Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7M8

Tél. : 902-620-3628

Télééc. : 902-368-5886

www.immigratepei.ca

